


# Informations Saison 2024 / 2025


## Mini-Poussins (2016) / Poussins (2015-2014)

Mercredi  
13h45- 15h30



\*\*\* Capbreton Athlétisme Club propose à des enfants à partir de 8 ans de découvrir l'athlétisme au travers de parcours où les situations éducatives proposées sont à la portée de chacun, jamais contraignantes, avec une complémentarité gymnique.

\*\*\* Capbreton Athlétisme Club n'a pas un caractère de **garderie**, les animateurs qualifiés et bénévoles attendent une fréquentation **régulière** et une **participation** aux compétitions amicales complémentaires, non élitiste durant la saison. L'enfant, pour s'inscrire, devra être accompagné d'un parent.



La vie du club repose sur l'engagement des bénévoles et nécessite de nombreux intervenants. Un investissement des parents, trois à quatre fois au cours de la saison, serait souhaitable et surtout indispensable pour une bonne couverture des activités. Participation éventuelle, selon vos compétences, pour :

- Accompagnement lors des déplacements,
- Encadrement,
- Maintenance matériel,
- Organisation fêtes (goûter...).

Cette participation soutiendrait l'équipe d'animateurs.

Courriel : [capbreton.athletisme.club@gmail.com](mailto:capbreton.athletisme.club@gmail.com)

# Dossier d'inscription 2024-2025

## Modalités de règlement

Nous n'acceptons que les chèques. Deux possibilités :

1°) **Paiement en totalité** (licence + cotisation)

2°) **Paiement en 4 chèques** déposés avec le dossier d'inscription complet :

4 chèques encaissés le : Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

**Important** : Ces 4 chèques seront datés du jour de l'inscription. Ils seront déposés à la date indiquée au crayon au dos du chèque avec le nom de l'enfant.

Catégories	Licence annuelle	Cotisation annuelle	Total
<b>Découverte</b>			
<i>Mini-poussins 2016</i> <i>Poussins 2015-2014</i>	<b>56€</b>	<b>134€ (*)</b>	<b>190€</b>
<b>Compétition</b>			
<i>Benjamins 2013-2012</i>	<b>58€</b>	<b>142€ (*)</b>	<b>200€</b>
<i>Minimes 2011-2010</i>	<b>62€</b>	<b>142€ (*)</b>	<b>204€</b>
<i>Cadets 2009-2008</i>	<b>84€</b>	<b>142€ (*)</b>	<b>226€</b>
<i>Juniors 2007-2006</i> <i>Espoirs 2005 à 2003</i> <i>Séniors 2002 et plus</i>	<b>87€</b>	<b>142€ (*)</b>	<b>229€</b>
<b>Athlé Running santé</b>			
<i>Running</i> <i>Espoirs 2005 à 2003</i> <i>Séniors 2002 et plus</i> <i>Masters 1989 et avant</i>	<b>46€</b>	<b>56€</b>	<b>102€</b>
<b>Athlé Running compétition</b>			
<i>Running compétition</i> <i>Espoirs 2005 à 2003</i> <i>Séniors 2002 et plus</i> <i>Masters 1989 et avant</i>	<b>87€</b>	<b>63€</b>	<b>150€</b>

(\*) **A noter** : Pour les familles ayant 2 enfants inscrits au Club, le montant de la 2<sup>ème</sup> cotisation sera de 115€ pour le groupe 1 ou 125€ pour le groupe 2.

Documents à déposer pour le dossier d'inscription :

- Certificat médical obligatoire pour les majeurs
- Questionnaire de santé sportif mineurs à remplir obligatoirement
- Fiche d'inscription dûment remplie
- Fiche d'autorisation de soins (uniquement Mineurs)
- Règlement par chèques au nom de **Capbreton Athlétisme Club**.

Ces 4 documents (et le règlement) doivent être remis dans **une même enveloppe** au nom de l'enfant + n° du groupe. Impérativement, pour des raisons évidentes de responsabilité, la remise de cette enveloppe devra se faire dans **un délai de 2 semaines** à partir du jour d'inscription et **uniquement le mercredi**.

# CAPBRETON ATHLETISME CLUB

## Bulletin d'inscription 2024-2025

Mini-poussins  
2016

Poussins  
2015-2014

Benjamins  
2013-2012

Minimes  
2011-2010

Cadets  
2009-2008

Juniors  
2007-2006

Espoirs  
2005-2003-  
2003

Séniors  
2002 et plus



Nom de l'athlète :.....

Prénom de l'athlète :.....

Date de naissance de l'athlète :.....

Ville de Naissance :.....

Nationalité :.....

Pays de Naissance :.....

N° licence 2023-2024 :.....

Adresse personnelle :.....  
.....

N°Tél. :..... Courriel :.....

➔ LICENCE A IMPRIMER dès RECEPTION (dans votre boîte mail)

Nom de la personne qui établit le chèque de paiement : .....

Date du certificat médical obligatoire pour les majeurs :.....

Nom du médecin :.....

Pour les Mineurs remplir obligatoirement le questionnaire de Santé (remplace le certificat médical)

J'autorise mon fils / ma fille :.....

à participer aux activités du Capbreton Athlétisme Club.

Date :

Signature :

---

## Autorisation « Droit à l'image »

Je soussigné(e) ..... en qualité de.....

Autorise  N'autorise pas

les responsables du Capbreton Athlétisme Club à photographier ou filmer l'enfant :..... et utiliser les images sur le site du Club ou d'autres supports destinés à des actions de formation et d'information.

Fait à ..... le ..... / ...../.....

Signature de l'intéressé :

Signature du responsable :

# CAPBRETON ATHLETISME CLUB

Fiche d'Autorisation de soin pour enfant mineur

Nom de l'enfant : .....Prénom : .....

Catégorie : ..... Sexe : Féminin -- Masculin \*

Date de Naissance : ..... Lieu : .....

Date des Vaccins :

Dtpolio :	BCG :	Contrôle BCG :
.....	.....	.....

Nom du Responsable Légal : .....

Adresse : .....

N° Téléphone : Domicile : ..... Portable : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence : ..... N ° de Téléphone : .....

Nom et adresse de l'organisme de Sociale Sécurité couvrant l'enfant : .....

N° de Sécurité Sociale : .....

Nom et Adresse de la Mutuelle : .....

Nom du Médecin traitant : ..... N° de Téléphone: .....

L'enfant a-t-il des Allergies ? : OUI -- Non (\*) Si oui : .....

Je soussigné(e), Madame, Monsieur : ..... Père, Mère tuteur légal\* autorise le responsable du Club à prendre toutes les dispositions utiles en vue de la mise en œuvre des traitements urgents (médicaux, et/ou chirurgicaux) , en cas d'impossibilité de joindre la famille dans les délais nécessaires.

Je m'engage à payer les éventuels soins médicaux et/ou pharmaceutiques.

J'autorise également le chirurgien à opérer et l'anesthésiste à procéder à une anesthésie si nécessaire

Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille

Fait à Capbreton le : .....

Signature OBLIGATOIRE du responsable légal

(\*) Rayer les mentions inutile

Veuillez noter au dos de cette feuille, les divers renseignements utiles (contre-indications- prothèses)

## **CERTIFICAT MÉDICAL**

### **Conformément aux articles L.231-2 et L.231-2- du Code du Sport,**

les personnes majeures qui demandent une licence, à l'exclusion des non-ratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport, ou de l'Athlétisme, en

compétition pour les licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise et Athlé Running ;

- un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport, ou de l'Athlétisme, pour la licence Athlé Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin librement choisi, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins d'un an au moment de la prise de licence sur le SI-FFA.

### **Conformément aux dispositions des articles D.231-1-1 à D.231-1-4 du Code du Sport,**

dans le cas d'un renouvellement de licence par un licencié majeur, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication peut n'être exigée que tous les trois ans.

Pour cela, le licencié doit attester avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire de santé prévu à l'article D.231- du Code du Sport.

Le contenu de ce questionnaire est reproduit en Annexe.

Le licencié atteste avoir rempli le questionnaire de santé soit en le remplissant en ligne, sur son espace personnel, soit en retournant au Club une version papier du questionnaire de santé

### **Conformément aux dispositions de l'article D.232-1-4-de du Sport,**

dans le cas d'une première prise de licence ou d'un renouvellement de licence par un licencié mineur, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication n'est pas exigée.

Pour cela, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir répondu, en compagnie du licencié mineur, « non » à l'ensemble des questions du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur prévu à l'article D.231-1-4-1 du Code du Sport.

Le titulaire de l'autorité parentale atteste avoir rempli le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur soit en le remplissant en ligne, soit sur l'espace personnel du sportif mineur, soit en retournant au Club une version papier du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

